

Bilan de l'action 2020

« SORTONS ! La tête de l'eau »

Identification

Porteur & Opérateur de l'action CAP vers la nature (Culture Animation Patrimoine vers la nature)

Sigle CVN

Objet Favoriser la connaissance des milieux naturels, humains et culturels et leur interdépendance.

Adresse du siège social 1, rue des Senneurs – 29900 Concarneau

Téléphone 07.50.95.09.74

Courriel capverslanature@gmail.com

N° SIRET 422 401 083 00031

N° RNA 1995290431

Date de publication de la création au Journal Officiel 01.03.1995

Représentant légal Morgane NEDELEC – Présidente – capverslanature@gmail.com

Co-financeurs : Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) dans le cadre du fond de soutien Etat aux associations de proximité & la fondation Crédit Agricole dans le cadre de l'appel à projets *Aide aux Familles dans la Précarité*.

Rappel des objectifs de l'action

- Inviter à sortir dans la nature, découvrir et profiter des espaces de nature proche de chez soi du quartier à la mer et à comprendre ce qui a provoqué une situation si exceptionnelle ce printemps.
- Créer de l'émerveillement au contact d'êtres vivants souvent mal-aimés et révéler le rôle joué par ces « sales bêtes ».
- Provoquer des moments joyeux avec les autres, sortir la tête de l'eau, prendre une bouffée d'air frais.
- Expérimenter des démarches respectueuses de notre environnement et donc de notre santé.



L'action réalisée et sa mise en œuvre

Monter un projet d'éducation à l'environnement, intitulé « Sortons » avec un public de jeunes et d'adultes, dans un contexte d'épidémie, relève du challenge.

Ce projet n'aurait pas été mené à bien entre Cap Vers la Nature et ses partenaires (DDCS, la fondation du Crédit Agricole du Finistère ou encore le centre sociale La Balise, CCA, Konk ar Lab et le Dispositif de Réussite éducative) sans un public captif et en demande (les habitants du quartier de Kerandon), sans une bonne connaissance du territoire et le soutien des membres actifs de l'association, ni une adaptation permanente aux possibles dans un cadre sanitaire changeant.

A partir du quartier prioritaire de Kerandon, les salariées de Cap vers la Nature, Leïla BARON et Caroline DENIAUD, ont donné vie à cette action, accompagnées par le réseau local de partenaires et de bénévoles.

Voici quelques illustrations et quelques chiffres qui concrétisent cette action :

Sortons ! La tête de l'eau.

Une fois le projet déposé, nous avons mobilisé nos partenaires locaux et organisé tous ensemble différentes actions.

Celles-ci ont eu lieu pendant l'été et l'automne 2020 et s'adressaient à des adultes, des familles ou à des scolaires sur le quartier de Kerandon et ses alentours.

Sortir, être physiquement dans la nature avec d'autres : enfants, adolescents, adultes, devenait indispensable à cette époque. Aussi, avons nous privilégié des sorties proches du quartier de Kerandon et dans des espaces de verdure facilement accessible.

Nos animations ont intégré les mesures et contraintes sanitaires des différentes périodes (été, rentrée, re-confinement, assouplissement du second confinement).

Dans un premier temps, nous avons souhaité animer seules ou avec la ville de Concarneau des interventions estivales afin d'être autonomes dans le test de la mise en place d'animation après le confinement.

Puis nous avons, au cours de l'été, construit avec nos partenaires locaux (Centre social, La Balise et le dispositif de réussite éducative-DRE) des actions pour l'automne.

Le programme estival privilégiait la nature, la mer, la biodiversité portuaire et l'impact des interventions humaines sur les écosystèmes.

L'automne se profilant, les arbres ont pris de magnifiques couleurs, la nature en perpétuel changement nous émerveille. Au sein même du quartier on observe cette biodiversité, on imagine des activités réalisables en famille ou en petit comité en étant respectueux de la nature qui a sa façon à elle, de nous apprendre les bons gestes.

Une découverte de la biodiversité depuis l'école jusqu'au au potager a été imaginée et expérimentée pendant une semaine d'école ouverte à Concarneau. Les enfants découvrant :

- La fabrication d'outils de découverte respectueuse de la nature (aspirateur à insecte individuel, filet à papillon, parapluie japonais...),
- Leur prise en main sur le terrain au contact de la biodiversité de la cour et de la voie verte en effectuant des mini-inventaires naturalistes,
- Les lectures pour aller plus loin ou des jeux nature simples comme des memory, Loto ou coloriages thématiques pour des temps plus calmes,



- Les gestes et habitudes à prendre pour découvrir respectueusement la nature (charte du petit curieux et règles en sortie),
- Les gestes et cycles du potager (de la plantation aux récoltes en passant par l'entretien), les besoins d'une plante,
- Mais aussi l'importance de la biodiversité au jardin (les auxiliaires et leurs rôles), comment l'inviter/l'accueillir/l'abriter cette biodiversité (fabrication d'abris à insectes pour l'école), et les bons réflexes à avoir pour un jardin vivant (conseil pour un jardin accueillant, comment valoriser les déchets du potager en compost pour en retirer à nouveau les bénéfiques pour les récoltes futures). Pour cela différents supports pédagogiques ont été créés et ont été réutilisés avec un public plus adulte ou familial lors d'autres sorties.

A l'automne, un autre mode d'intervention a été testé pour répondre à ce besoin de contact humain et à la nature : **l'atelier à distance**. Nous en avons animé deux pendant le second confinement. Les animatrices ont livré des matériaux et ingrédients nécessaires à l'atelier en amont puis proposé un rendez-vous de création collective. Cela a très bien fonctionné ne mobilisant seulement du matériel que tout le monde a chez soi, des ingrédients naturels, en vrac et des recettes et tutoriels simples avec un temps de fabrication collectif en visioconférence.



Budget de l'action – 6 400€ pour plus de détails financiers, voir le CERFA compte-rendu financier de l'action.



Le public rencontré

103 Adultes et 71 enfants sur leur temps de loisir
 18 Jeunes dans le cadre de l'école ouverte
 dont au moins 15 jeunes/familles habitant sur le quartier de Kerandon.



Liste des dates et lieux d'interventions

22, 29 juillet & 12,19 août du bois de Kerandon au port de Concarneau,
 20, 27 juillet & 6,10,20,24 août sorties au Cabelou,
 25, 26,27,28 animations école ouverte à l'école du centre de Concarneau et sur la voie verte,
 21, 28 octobre sur le quartier de Kerandon, dans les jardins d'Héol et à Kerbalise,
 25 novembre et 9 décembre en visioconférence,
 21 décembre sur le quartier et dans les bois de Kerandon.



Le temps mobilisé

30 jours mobilisé sur le projet dont :

- La préparation, l'animation et le bilan de 20 interventions,
- Dont des sorties comme les 21 et 26 juillet ou 12 et 19 août entre marche, ramassage de déchets et découverte de la biodiversité du port et des ateliers pour agir et protéger la nature tout en la découvrant.
- Dont le temps passé à communiquer sur le projet aux partenaires, aux habitants de Kerandon, de Concarneau et plus largement via la presse, les réseaux sociaux et nos réseaux.

Les évènements grand public prévus comme les journées des possibles sur le quartier, ont été annulés dans le cadre de l'épidémie.



Evaluation

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Evaluation selon critères dossier demande

Nous avons proposé de nombreuses sorties et ateliers pour se reconnecter entre pairs et avec la nature environnante, l'océan, tout en s'adaptant aux différentes périodes de déconfinement ou re-confinement.

Nous avons tout au long de l'été et de l'automne une forte envie d'aller ensemble et à notre façon dans le respect des gestes barrières, se ressourcer au contact de la nature proche de Kerandon.

Les jeunes, les familles du quartier, mais aussi des Concarnois ou habitants du territoire de CCA, tous ceux qui nous ont suivi ont eu du bonheur à sortir et à passer un moment dehors au contact de la nature.

Nous considérons donc avoir pleinement atteint nos objectifs.

Les participants étaient parfois surpris du chemin parcouru ensemble (autant pour la balade que pour la réflexion) et de surcroît du temps partagé le plus souvent, en famille.

Il a été important pour eux, de découvrir et parfois seulement de se rappeler les gestes et habitudes simples qui préservent la nature, notre santé et le lien qui nous rassemble.

Beaucoup ont apprécié de découvrir avec un autre regard, le périmètre proche de leur domicile.

Les dates diffusées et communiquées par la presse, nos réseaux locaux, l'office de tourisme, la ville, la communauté de communes, l'affichage dans la commune et par les partenaires des actions ; les capacités (limitées en temps de COVID) ont rapidement été atteintes, nous avons parfois organisé des animations en doublon pour répondre à la demande forte de s'aérer, changer d'air et s'occuper autrement que chez soi.

Avec l'aide de Mohamed Aanane médiateur du quartier, nous avons également affiché les programmes (été et automne) dans chaque hall d'immeuble du quartier afin de porter à la connaissance des habitants que nous faisons différentes sorties.

Les participants sont clairement venus à notre rencontre pour sortir, passer un bon moment à l'air libre. Un moment aussi divertissant, dynamique, qu'utile.

Beaucoup on appris à observer une biodiversité commune et riche tout près de chez eux. Très souvent les participants ont joué un rôle actif lors des sorties, posant des questions, apportant des connaissances sur les écosystèmes en particulier...

Emballées par les propositions faites, certaines personnes ou familles sont venues à plusieurs sorties ou ateliers complémentaires.

La curiosité liée à l'incertitude fait partie aussi des indécis.

L'association considère qu'au nom des activités qu'elle mène, répondre à un bon nombre d'entre eux comme

- le besoin de se retrouver,
- d'échanger,
- de savoir que nous ne sommes pas seuls dans cette galère,
- de tisser des liens humains,
- des liens et expériences avec son territoire de vie, la nature environnante.

Des propositions de ce type sont totalement transférables et reproductibles sur d'autres territoires proches. Ce sont les bases de l'éducation populaire et de l'éducation à l'environnement que nous pratiquons ici et ailleurs en lien avec des axes de cohésion sociale.

Ce sont des partenariats dynamiques qui entretiennent des fonctionnements au sein et autour du quartier de la CCA (via Mohamed Aanane), du centre social la Balise ou du dispositif de réussite éducative. Toujours enrichi de nouvelles interactions et de nouveaux contacts : le dispositif d'école ouverte ou de vacances apprenantes mais aussi notre partenariat avec les jardiniers d'Héol ont permis à notre action d'avoir son identité, nous espérons que ces partenariats pourront se poursuivre sous d'autres formes à d'autres occasions.

Perspectives

Aujourd'hui, la crise est loin d'être terminée, le lien à notre environnement naturel est plus que jamais questionné. L'équipe de CAP vers la nature, en lien avec ses partenaires, souhaite poursuivre ces axes de travail au service à la population et aux services publics et ouvre ses actions à d'autres possibles pour demeurer en symbiose avec la nature proche sous la forme d'une nouvelle action pour 2021 nommée « Une bouffée d'air : La nature, vecteur de lien social ».

Nous sommes là pour vous aider



N°15059*01

ASSOCIATIONS

COMPTE-RENDU FINANCIER DE SUBVENTION

(arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations)

Le compte-rendu a pour objet la description des opérations comptables qui attestent de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

Ce compte-rendu est à retourner à l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée. Il doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention. Il doit être accompagné du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos.

Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Le compte rendu financier est composé de trois feuillets :

1. un bilan qualitatif de l'action
2. un tableau de données chiffrées
3. l'annexe explicative du tableau

Ces fiches peuvent être adaptées par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (extraits) :

« Lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'organisme de droit privé bénéficiaire doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Le compte rendu financier est déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le budget et les comptes de tout organisme de droit privé ayant reçu une subvention, la convention prévue au présent article et le compte rendu financier de la subvention doivent être communiqués à toute personne qui en fait la demande par l'autorité administrative ayant attribué la subvention ou celles qui les détiennent, dans les conditions prévues par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 précitée. »

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification : Association CAP vers la nature

Nom : SORTONS ! La tête de l'eau

Numéro SIRET : 4 2 2 4 0 1 0 8 3 0 0 0 3 1

Numéro RNA délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture: W 2 9 4 0 0 6 2 2 4

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des associations : | | | | | | | |

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Monter un projet d'éducation à l'environnement, intitulé «Sortons» avec un public de jeunes et d'adultes, dans un contexte d'épidémie, relève du challenge. Ce projet n'aurait pas été mené à bien entre CAP vers la nature et ses partenaires sans un public en demande, sans une bonne connaissance du territoire et le soutien des membres actifs de l'association et notre adaptation permanente.[CF annexe]

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

103 Adultes et 71 enfants sur leur temps de loisir (habitants de Concarneau, CCA et sud-Finistère)

18 Jeunes dans le cadre de l'école ouverte Ecole du Centre de Concarneau

dont 15 jeunes/familles habitant sur le quartier de Kerandon.

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

[CF annexes] 22,29 juillet + 12,19 août du bois de Kerandon au port de Concarneau

20 et 27 juillet + 6,10,20,24 août au Cabellou

25,26,27,28 à l'école du centre de Concarneau et voie verte

21 et 28 octobre à Kerandon et Kerbalise

25 novembre et 9 décembre en visio + 21 décembre quartier et bois de Kerandon.

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

[CF annexe] Nous avons proposé de nombreuses sorties et ateliers pour se reconnecter entre pairs et avec la nature, tout en s'adaptant aux différentes périodes de déconfinement ou reconfinement. L'intérêt était présent sur l'été et l'automne, pour aller ensemble se ressourcer de différentes manières au contact de la nature proche de Kerandon. Nous avons accueilli des familles du quartier. Tous ont eu du bonheur.

2. Tableau de synthèse

Exercice 20

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 : Achat	500	500	100	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	500	900	180
Prestations de services				74- Subventions d'exploitation	5500	5500	100
Achats matières et fournitures	500	500	100	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures				- DDCS - Fond de solidarité	2500	2500	100
61 - Services extérieurs	0	0		-			
Locations immobilières et mobilières				-			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :			
Divers				-			
62 - autres services extérieurs	500	400	80	Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Rémunérations intermédiaires et honoraire				-			
Publicité, publication	300	200	0	Commune(s) :			
Déplacements, missions	200	200	100	-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - impôts et taxes	0	0		-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes							
64- Charges de personnels	5000	5500	110	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
Rémunération des personnels	5000	5500	110	Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées Fond Créd Agric	3000	3000	100
Autres charges de personne				75 - Autres produits de gestion courante			
65- Autres charges de gestion courante				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67-charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
68 - Dotation aux amortissements				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	6000	6400	107	Total des produits	6000	6400	107
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	0		87 - Contributions volontaires en nature	0	0	
860-Secours en nature				870-Bénévolat			
861-Mise à disposition gratuite de biens et services				871-Prestations en nature			
862-Prestations							
864-Personnel bénévole				875-Dons en nature			
TOTAL	6000	6400	107	TOTAL	6000	6400	107
<p>La subvention de.....2500.€ représente 39,06% du total des produits : (montant attribué/total des produits) x 100.</p>							

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

3. Données chiffrées : annexe.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.)

--

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Des opportunités d'interventions supplémentaires sur la thématique se sont présentées à nous en plus du budget obtenu, nous avons donc augmenté notre autofinancement pour tout de même les réaliser face à leur grand intérêt.

Contributions volontaires⁴ en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée :

Mises à disposition de locaux pour les ateliers (Salle Kerbalise) donc non quantifiables mais substantielles quant à leur apport.

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom) Morgane NEDELEC
représentant(e) légal(e) de l'association CAP vers la nature
certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait le : 11/12/20 à Concarneau

Signature

⁴ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires en nature affectées ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »